



Migration et genre au Sénégal

Dr. Papa Sakho

Dr. Rosalie A. Diop

Madon Awissi-Sall

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2011/10

Série sur genre et migration

Module démographique et économique



CARIM
Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur genre et migration
module démographique et économique

CARIM-AS 2011/10

Migration et genre au Sénégal

Dr. Papa Sakho*

Dr. Rosalie A. Diop**

Madon Awissi-Sall***

* Géographe, maître-assistant, IPDSR/FLSH, UCAD

** Sociologue, maître-assistant, IPDSR, UCAD

*** Démographe statisticienne, Master Population et développement, ANSD

Cette publication fait partie d'une série de publications sur genre et migration préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "Genre et migration dans les pays de l'Afrique subsaharienne et au Sud et à l'Est de la Méditerranée" (18-19 octobre 2010).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours de l'hiver 2011, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur genre et migration est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.carim.org/ql/GenreEtMigration>

© 2011, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Les rapports de genre dans la migration sénégalaise connaissent une évolution notable depuis une trentaine d'années, marquées par la croissance de la présence féminine dans les mouvements internationaux de personnes. Dans les milieux de départ, les mutations socioculturelles s'affirment tant en milieu urbain que rural, et les difficultés économiques sont de plus en plus aiguës. Dans les pays de destination, les conditions d'installation deviennent sans cesse plus contraignantes. Malgré les contraintes de données, souvent parcellaires quand elles sont disponibles, l'analyse s'appuie sur des enquêtes récentes menées à Dakar et dans la vallée du fleuve Sénégal, deux espaces assez représentatifs des foyers de départ urbains et ruraux. Elle livre des éléments de réponse sur le profil de la migrante sénégalaise, surtout citadine, sur son statut économique et les raisons de sa migration. Ainsi, la migration féminine autonome s'amplifie en particulier en direction de l'Europe avec la réorientation des flux de la migration sénégalaise. En outre, le profil de la migrante sénégalaise se distingue relativement de celui des hommes ; elle part plus jeune et revient plus tôt. L'augmentation de l'autonomie féminine s'affirme, par ailleurs, dans les raisons de la migration. Le regroupement familial traduit toujours le poids de l'homme et est encore de mise. Toutefois, plus de la moitié d'entre elles partent pour les mêmes raisons de travail et d'études. Pour mieux cerner les rapports de genre, il serait opportun de revisiter toutes les données collectées antérieurement afin de mieux conceptualiser le phénomène, et de porter plus d'attention aux rapports de la femme dans le ménage de départ en relation avec la migration, afin d'ouvrir davantage de perspectives d'actions de développement dans les pays de départ.

Abstract

In the framework of Senegalese migration, gender relations have changed significantly over the last thirty years the result, in part, of there being more women in international movements. As a whole, female migration experiences the same patterns of international movements as male migration : in the origin country, they are pushed by rapid changes in the socio-cultural environment both in urban and rural areas, together with worsening socio-economic conditions ; while in the destination country, they face an ever more challenging process of integration. This analysis is based on two recent surveys conducted in Dakar and in the Senegal River Valley, two important emigration regions. Thanks to this data, the profile of Senegalese emigrants can be set out, especially regarding their socio-economic status and their reasons for migration. As a whole, the independent emigration of women is increasing especially towards European countries, a result of the reorientation of Senegalese emigration flows. The profile of female migrants differs slightly from that of their male counterparts. Females tend to be younger when they leave and to return more often than men. As to the reasons for emigration, even if family reasons are still more important for women than for men, today, more than half of female migrants leave Senegal for work or study. Understanding the causes and effects of female migration makes sense for designing development policies in Senegal.

Sigles et abréviations

| | |
|------------|---|
| DEmIS | Déterminant de l'Emigration Internationale au Sénégal |
| ESAM 2 | 2 ^{ème} Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages |
| MAFE | Migration entre l'AFrique et l'Europe |
| RGPH3 | 3 ^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat |
| ONU DC | Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime |
| UEMOA | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| UN INSTRAW | United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women |

Introduction

La migration sénégalaise était, à ses origines, essentiellement masculine et partait de la vallée du fleuve Sénégal à destination de l'Afrique et de la France. Les départs étaient le fait d'hommes célibataires ou sans leurs compagnes. Depuis, le contexte a évolué à partir des années 1970 tant au Sénégal que dans les pays de destination des migrants dans un contexte de crise économique. Au Sénégal, la géographie des foyers de départ connaît une double mutation. De la vallée, les espaces de départs se sont élargis vers le centre-ouest. De la campagne, l'émigration s'est développée dans les villes. Cette mutation géographique s'est accompagnée de la diversification des déterminants socioculturels - d'autant que les villes restent les lieux des évolutions socioculturelles y compris de par le regard porté par la société sur la place de la femme. Toutes ces transformations se déroulent dans une période de crise économique inhérente à une dégradation écologique et des politiques d'ajustement structurel et affectant de la même manière les campagnes et les villes, source de développement de stratégies d'adaptation institutionnelles, communautaires et individuelles.

Au même moment, l'émigration sénégalaise connaît une évolution dans les destinations : l'Afrique cesse de devenir la destination de prédilection des émigrants. De nouveaux pays en Europe apparaissent à côté de la traditionnelle France. L'Amérique du Nord et l'Asie, entre autres, commencent à émerger dans les statistiques. Dans le même temps, les migrants sont de plus en plus confrontés aux changements dans les politiques d'immigration faites surtout de restrictions à l'entrée, d'une législation plus contraignante en matière de conditions de séjour, et plus récemment, à une stratégie de gestion des flux impliquant les pays de départ.

La non-visibilité de la migration féminine trouve ses origines dans le stéréotype de la femme considérée comme économiquement inactive et dépendante de l'homme (Antoine & Sow, 2000). En conséquence, l'importance et l'évolution de la population migrante féminine ont longtemps été occultées ou sous-estimées tant dans les statistiques que dans la littérature existante. Mais, depuis une décennie, elles commencent à faire état d'une migration indépendante féminine de plus en plus importante et marquée depuis plus d'une décennie. D'ailleurs, des travaux récents menés au Sénégal montrent que la migration féminine individuelle a pris naissance dans les villes à la fin des années 1980, et qu'elle tend aujourd'hui à s'étendre au milieu rural (Tall, 1997). Plusieurs hypothèses sont d'ores et déjà avancées pour expliquer cette évolution des migrations africaines. Elle pourrait résulter de la crise économique et serait un révélateur de l'incapacité des hommes à faire face, seuls, aux besoins courants des ménages. L'émigration féminine serait, ainsi, un prolongement international de l'apport croissant des femmes dans les revenus des ménages africains (Antoine & Fall, 2002). Elle pourrait aussi être le produit de changements socioculturels et éducatifs récents conférant aux femmes le désir d'acquérir une certaine autonomie (évolution des mentalités, élévation du niveau d'instruction des femmes, etc.).

1. Introduction aux données utilisées dans la présente étude

Pour tester ces différentes hypothèses et identifier les déterminants de la migration féminine, les données statistiques sont rares, et parcellaires quand elles existent. La présente analyse utilisera donc plusieurs sources en essayant de fournir un cadre général - le plus exhaustif possible - sur la migration féminine au Sénégal.

En particulier, l'étude repose sur les données statistiques de l'enquête « Migration entre l'Afrique et l'Europe » (MAFE) de 2008 - laquelle ne couvre, toutefois, que la région de Dakar -, le 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH3) et la 2^{ème} Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM2) de 2001. Le RGPH3 et l'ESAM2 ont donc une couverture nationale, mais les données recueillies ne portent que sur les membres du ménage ayant quitté le Sénégal pour un pays étranger au cours des 5 années précédant la collecte et qui y demeuraient encore.

S'ils permettent de recenser les individus qui ont émigrés au cours des périodes 1997-2001 (ESAM2) et 1997-2002 (RGPH3), et qui sont encore à l'étranger en 2002, ils ne permettent pas d'estimer les stocks car seuls les départs sont enregistrés et non les retours. En particulier, l'ESAM2 est une enquête par sondage à passages répétitifs (3) portant sur un échantillon de 6 624 ménages. Quant à l'Enquête MAFE, elle porte sur un échantillon de 1 140 ménages comportant 1 214 migrants. Toutefois, à la différence du RGPH3 et de l'ESAM2, la période de référence des flux n'a pas été limitée et elle permet de saisir le stock de migrants en 2008.

L'analyse mobilise aussi quelques autres études quantitatives et qualitatives menées sur la question. Parmi ces études, il faut noter le récent rapport de l'**UN INSTRAW** mené dans la vallée du fleuve Sénégal, mais dont la cible est bien davantage la femme partenaire du migrant dans le foyer de départ (Sarr, 2010).

2. Les caractéristiques des femmes migrantes

2.1 L'évolution de la migration autonome féminine

Dans tous les systèmes migratoires mondiaux, les migrations internationales féminines seraient en train, non seulement d'augmenter, mais surtout de se diversifier (Cordell et al., 1996 ; Ouedraogo et al., 1996). La comparaison temporelle de la période 2002-2008, reposant sur les données issues du RGPH3 et de deux enquêtes (ESAM2 et MAFE), semble bien conforter cette thèse au Sénégal.

Selon le RGPH, au niveau national, parmi les 177 273 Sénégalais émigrés au cours de la période 1997-2002 et encore à l'étranger en 2002, 1 sur 4 (25,1%) était une femme (tableau 1). Ce chiffre est partiellement confirmé par l'ESAM2, selon laquelle le nombre de Sénégalais émigrés au cours de la période 1997-2001 et encore à l'étranger en 2002 est de 168 953 individus, dont 19,4% de femmes.

Tableau 1 : Effectifs de la population émigrée à l'étranger au cours de la période 1997-2002 et encore à l'étranger en 2002 selon le milieu d'origine et le sexe, 2002

| Milieu d'origine | | Sexe | | | Age moyen |
|-------------------------|-----------------|----------------|---------------|----------------|-----------|
| | | Masculin | Féminin | Total | |
| Région de Dakar | Effectif | 36 526 | 12 224 | 48 750 | n.d. |
| | en % | 74,9 | 25,1 | 100,0 | |
| <i>dont Dakar-Ville</i> | Effectif | 17 193 | 7 980 | 25 173 | 27.8 |
| | en % | 68,3 | 31,7 | 100,0 | |
| <i>Grande Banlieue</i> | Effectif | 19 333 | 4 244 | 23 577 | 27.8 |
| | en % | 82,0 | 18,0 | 100,0 | |
| Reste du Sénégal | Effectif | 108 473 | 20 050 | 128 523 | 27.8 |
| | en % | 84,4 | 15,6 | 100,0 | |
| Total | Effectif | 144 999 | 32 274 | 177 273 | n.d. |
| | en % | 81,8 | 18,2 | 100,0 | |

Source : RGPH3 (dans Agence Nationale de la Statistique et la Démographie - ANSD, 2006)

Le cas de la région de Dakar est très intéressant et permet de comparer l'évolution des tendances migratoires au cours de la dernière décennie. En premier lieu, on peut observer que Dakar est la région qui contribuait le plus à la migration internationale : selon le RGPH3, parmi les 177 273 Sénégalais émigrés au cours de la période 1997-2002 et encore à l'étranger en 2002, **25,2%** étaient partis de la région de Dakar (tableau 1) ; en même temps, selon l'ESAM2, parmi les 168 953 Sénégalais émigrés

au cours de la période 1997-2001 et encore à l'étranger en 2002, ce chiffre s'élevait à hauteur de **31,2%**. En deuxième lieu, la proportion des femmes émigrées sur le total des émigrés de la région de Dakar est plus élevée que la moyenne nationale : selon le RGPH3, 1 émigré sur 4 de cette région (25,1%) était une femme (*vs* 18,2% au niveau national tous les milieux confondus) ; selon l'ESAM2, cette proportion s'élève à hauteur de 31,2%. Si l'on examine cet aspect en 2008, à travers les données issues de l'enquête MAFE, la présence des femmes provenant de la région de Dakar dans l'émigration internationale sénégalaise a augmentée à hauteur de **32,4%**.

Au-delà des problèmes de comparabilité entre différentes sources (et donc de diverses populations de référence), on peut, toutefois, conclure avec certitude que : 1) aujourd'hui, les femmes jouent un rôle de plus en plus important dans l'émigration internationale sénégalaise, et que 2) ce rôle est plus important au sein de la région de Dakar par rapport à d'autres régions du Sénégal.

La présence importante des femmes dans l'émigration sénégalaise récente semble être l'expression de transformations sociales observables en milieu urbain, et de façon plus marquée à Dakar qu'ailleurs. Par exemple, selon le RGPH3, l'âge au premier mariage des femmes est de 24,3 ans en milieu urbain contre 18,6 ans en milieu rural. De plus, la proportion des femmes seules est de 5,7% à Dakar, 3,5% dans les autres villes et moins de 1% en milieu rural (ANSD, 2004). Enfin, en matière de scolarisation, les filles qui résident en zone urbaine sont trois à quatre fois plus favorisées que leurs consœurs vivant en zone rurale (ANSD, 2006).

L'analyse des pays de destination des émigrés à partir des données de RGPH3 et MAFE montre la reconfiguration géographique des migrations sénégalaises récentes vers les pays de l'Europe du Sud comme conséquence de la multiplication des crises économiques et politiques africaines (tableau 2). Dans ce contexte, le trend historique par sexe montre des dynamiques très similaires.

Tableau 2 : Migrations sénégalaises par continent de résidence en 2002 (RGPH3) et 2008 (enquête MAFE) (en %)

| Continent de résidence | Sexe | | | Sexe | | |
|------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin | Total |
| | RGPH3 | | | MAFE | | |
| Europe | 38,6 | 48,6 | 37,9 | 64,9 | 68,6 | 67,3 |
| Afrique | 48,0 | 38,7 | 43,4 | 14,0 | 15,0 | 14,7 |
| Autres | 13,5 | 12,7 | 18,6 | 21,1 | 16,4 | 17,9 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

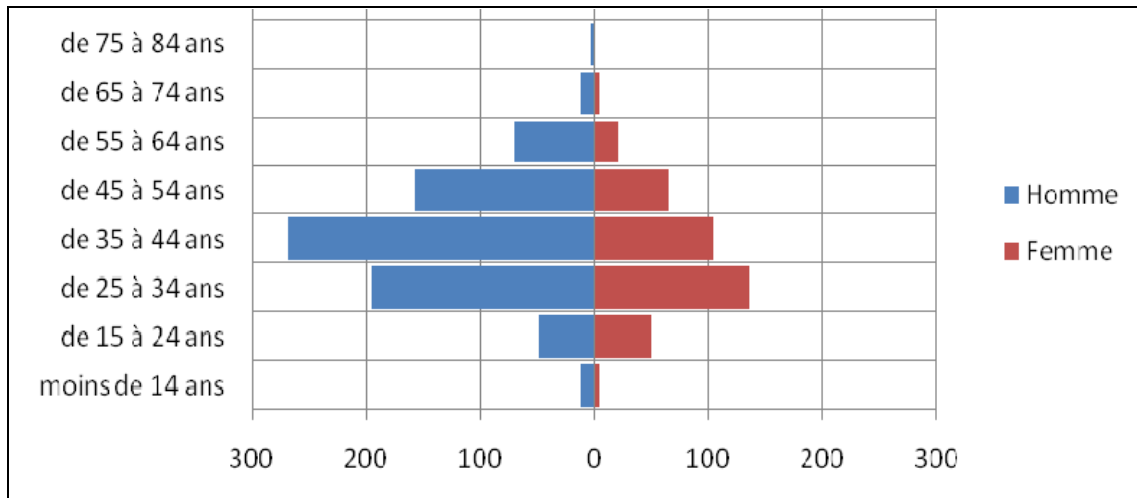
Sources : RGPH3 ; Enquête MAFE

Parallèlement, la région de Dakar paraît nettement plus tournée vers l'Europe, et le bassin historique de la Vallée du Sénégal vers l'Afrique.

2.2 Quelques caractéristiques sociodémographiques

L'analyse de l'âge des migrants met en lumière quelques spécificités de la migration féminine comparativement à celle des hommes. En général, les femmes sont bien plus jeunes (4 ans d'écart entre les moyennes d'âge). Les deux classes d'âge des 25-34 ans et 35-44 ans cumulent plus de la moitié des migrants tout sexe confondu. Mais, si la classe d'âge des 35-44 ans est la plus affectée par les départs parmi les hommes, c'est celle des 25-34 ans qui sera concernée s'agissant des femmes (figure 1).

Figure 1 : Pyramide des âges de la population sénégalaise de la région de Dakar résidant à l'étranger, 2008



Source : Enquête MAFE

Selon le tableau suivant, basé sur les résultats de l'ESAM2, la proportion de **ménages dont l'un des membres a émigré**, et dont le chef est une femme, est deux fois plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Autrement dit, parmi les familles urbaines dont un membre (au moins) a émigré entre 1997 et 2001 et réside encore à l'étranger en 2002, 24,6 % sont dirigées par une femme, alors que ce pourcentage tombe à 12,6 % dans la campagne (tableau 3). La raison principale est que, en milieu rural, les familles élargies sont plus nombreuses et donc le plus souvent, les ménages sont dirigés par d'autres membres - e.g. le grand-père -, alors que dans les villes, il y a une présence plus importante de familles nucléaires.

Tableau 3 : Effectifs de la population émigrée à l'étranger au cours de la période 1997-2001 et encore à l'étranger en 2002 selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage (en %)

| Sexe | Milieu de résidence | | | | |
|--------------|----------------------------|---------------|--------------|---------------------------|--------------|
| | Milieu de résidence urbain | | | Milieu de résidence rural | Total |
| | Dakar urbain | Autres villes | Ensemble | | |
| Masculin | 77,2 | 72,8 | 75,4 | 87,4 | 80,6 |
| Féminin | 22,8 | 27,2 | 24,6 | 12,6 | 19,4 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : ESAM 2

S'agissant du **statut matrimonial**, selon l'enquête MAFE, près des ¾ des migrants - quel que soit le sexe - sont mariés. Toutefois, la proportion plutôt élevée des femmes célibataires (19,8% vs 24,9% des hommes), ainsi que des femmes séparées (5,6% vs 2,3% des hommes) sur le total des femmes émigrées, est plutôt significative (tableau 4). Ces chiffres semblent confirmer que, en milieu urbain, les femmes ne se limitent plus à suivre leur conjoint, mais partent de plus en plus seules (Coulibaly-Tandian, 2008).

Tableau 4 : Effectifs de la population sénégalaise de la région de Dakar résidant à l'étranger selon le statut matrimonial et le sexe (en %), 2008

| Statut matrimonial | Sexe | | |
|--------------------|--------------|--------------|--------------|
| | Masculin | Féminin | Total |
| Marié | 71,5 | 73,3 | 72,1 |
| Célibataire | 24,9 | 19,8 | 23,2 |
| Séparé | 2,3 | 5,6 | 3,4 |
| n.d. | 1,3 | 1,3 | 1,3 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Enquête MAFE

L'analyse de la phase dans le **cycle de vie** de la femme migrante montre que, dans un cas sur deux (46,8%), elle est une fille du chef de ménage ; une fois sur six (17,5%) sa sœur ; et une fois sur dix (10,6%) apparentée à l'époux (tableau 5).

Tableau 5 : Effectifs de la population sénégalaise de la région de Dakar résidant à l'étranger selon le lien avec le chef de ménage d'origine à Dakar et le sexe (en %), 2008

| Lien avec le chef de ménage | Femmes | Total |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Chef de ménage | 0,0 | 0,4 |
| Époux (-se) | 3,4 | 5,6 |
| Coépouse | 0,8 | 0,3 |
| Fils/fille | 46,8 | 38,7 |
| Belle-fille/fils | 3,2 | 3,6 |
| Père/mère | 1,9 | 1,1 |
| Frère/sœur | 17,5 | 21,7 |
| Belle-sœur/frère | 4,0 | 4,1 |
| Neveu/niece | 4,0 | 4,9 |
| Petit(e) fils/fille | 0,5 | 1,2 |
| Autre parent du CM | 10,6 | 11,0 |
| Autre parent du conjoint | 5,8 | 5,8 |
| Sans lien de parenté | 1,6 | 1,4 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Source : Enquête MAFE

D'une manière générale, la société sénégalaise a une perception négative de la migration autonome des femmes qui découle du regard que la société a du rôle de la femme (Sarr, 2010 ; Ba, 1996 ; Dramé, 1993). Dans la mesure où la position de la femme se mesure et s'apprécie dans son cadre familial qui la valorise, le statut de femme seule revêt une certaine connotation négative, surtout en milieu rural.

Toutefois, plusieurs études menées dans différentes régions du Sénégal montrent l'importance du rôle des femmes dans les projets migratoires des membres de la communauté. Il en est ainsi chez les Laobé, groupe socio-ethnique fortement marqué par la polygamie au Centre-Ouest du Sénégal où le devenir d'un fils est considéré comme le reflet des efforts consentis dans le domicile conjugal par sa mère. La concurrence stimulée par la réussite sociale conduit la mère à investir dans la migration de

son fils au moyen des tontines¹ (Antoine & Sow, 2000). Il en est de même chez les Lébou, population matrilineaire autochtone de Dakar où le père est considéré comme un « parent subalterne ». La mère, grâce au financement initial d'un des enfants, entendra développer une chaîne migratoire au sein du ménage (Fall, 1997). Ailleurs, comme dans la vallée du fleuve, un des premiers foyers d'émigration sénégalais, l'apologie de la migration transparaît à travers les chansons².

Quant au regroupement familial, ce serait seulement dans les années 1980 que la migration individuelle - jusque-là essentiellement masculine - sera marquée par l'arrivée des femmes. La fermeture des frontières françaises avait eu comme conséquence l'installation durable des migrants qui, en réaction à leur faible mobilité, ont fait venir les membres de leurs familles (Fall, 2002). Ainsi, l'hypothèse - selon laquelle l'accentuation de la migration féminine ouest-africaine se serait probablement opérée par le passage d'une migration locale à une migration de travail de longue distance mais d'abord d'accompagnement puis autonome - s'applique parfaitement dans le cas du Sénégal (Antoine & Sow, 2000). Toutefois, selon Ba (1996), s'agissant du Sénégal, les femmes exerçant des activités dans les filières de la pêche et de la commercialisation agricole, étaient impliquées dans les migrations intra-africaines bien avant les mouvements en direction de l'Europe (Ba, 1996).

3. Statut économique des femmes au Sénégal et à l'étranger

En l'absence de données sur les femmes actives au moment de la migration, les résultats du RGPH3 fournissent un certain nombre d'informations d'ensemble sur l'activité économique des femmes et la segmentation du marché du travail au Sénégal, condition qui peut pousser les femmes à émigrer de plus en plus, surtout avec l'augmentation de leur niveau d'instruction.

En 2002, selon le rapport du RGPH3, moins de la moitié de la population sénégalaise en âge d'exercer une activité économique³ était active (44,2%). Il révèle une extrême disparité dans l'activité avec 2/3 d'actifs chez les hommes (64,0%), et autant d'inactifs parmi les femmes (63,9%) (tableau 6).

Tableau 6 : Population en âge d'exercer une activité économique au Sénégal selon le statut d'activité et le sexe, 2002

| Statut d'activité | Sexe | | | | | |
|-------------------|-----------------|-------------|-----------------|-------------|-----------------|-------------|
| | Masculin | | Féminin | | Total | |
| | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| Actifs | 2 425 79 | 64, | 1 093 52 | 26, | 3 519 31 | 44, |
| Non actifs | 1 048 37 | 27, | 2 667 48 | 63, | 3 715 85 | 46, |
| Autres | 318 45 | 8, | 413 89 | 9, | 732 34 | 9, |
| Total | 3 792 61 | 100, | 4 174 90 | 100, | 7 967 51 | 100, |

Source : RGPH3 (dans Agence Nationale de la Statistique et la Démographie - ANSD, 2006)

D'autre part, la population non active montre une autre forte disparité de sexe : près de la moitié de l'ensemble de la population non active est constituée de femmes au foyer (46,8%). En ville comme en campagne, alors que presque la totalité des hommes poursuivent des études (plus de 85%), plus de la moitié des femmes sont au foyer (de 57,6% en milieu urbain à 71,0% en milieu rural) (tableau 7).

¹ Forme populaire d'épargne développée par les femmes dans des regroupements d'entraide appelés « Mbootay » fondés sur une distribution à tour de rôle des produits des cotisations et des appuis financiers lors de cérémonies familiales.

² « Mi yahat Ndar tan ma Ndakarou, Abidjan woni leydi mbeldi » (je n'irai qu'à Saint-Louis, sinon Dakar, Abidjan, les beaux pays).

³ Selon le RGPH, « la population en âge d'exercer une activité économique [est constituée des] personnes âgées de 6 ans et plus. » (ANSD, 2006).

Tableau 7 : Population inactive du Sénégal selon le type d'inactivité, le milieu de résidence et le sexe, 2002

| Milieu de résidence | Type d'inactivité | Sexe | | | | | |
|---------------------|------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | | Masculin | | Féminin | | Total | |
| | | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| Urbain | Elève ou étudiant | 495 186 | 87,5 | 435 870 | 37,3 | 931 056 | 53,7 |
| | Femme au foyer | 0 | 0,0 | 671 947 | 57,6 | 671 947 | 38,8 |
| | Retraité | 46 814 | 8,3 | 8 494 | 0,7 | 55 308 | 3,2 |
| | Vieillesse | 17 743 | 3,1 | 44 884 | 3,8 | 62 627 | 3,6 |
| | Accident/maladie | 3 427 | 0,6 | 2 856 | 0,2 | 6 283 | 0,4 |
| | Mendiant | 2 827 | 0,5 | 3 132 | 0,3 | 5 959 | 0,3 |
| | Total (milieu urbain) | 565 997 | 100,0 | 1 167 183 | 100,0 | 1 733 180 | 100,0 |
| Rural | Elève ou étudiant | 417 360 | 86,5 | 318 709 | 21,2 | 736 069 | 37,1 |
| | Femme au foyer | 0 | 0,0 | 1 065 630 | 71,0 | 1 065 630 | 53,7 |
| | Retraité | 9 630 | 2,0 | 8 941 | 0,6 | 18 571 | 0,9 |
| | Vieillesse | 42 606 | 8,8 | 97 241 | 6,5 | 139 847 | 7,1 |
| | Accident/maladie | 6 968 | 1,4 | 6 863 | 0,5 | 13 831 | 0,7 |
| | Mendiant | 5 809 | 1,2 | 2 915 | 0,2 | 8 724 | 0,4 |
| | Total (milieu rural) | 482 373 | 100,0 | 1 500 299 | 100,0 | 1 982 672 | 100,0 |
| Total | Elève ou étudiant | 912 546 | 87,0 | 754 579 | 28,3 | 1 667 125 | 44,9 |
| | Femme au foyer | 0 | 0,0 | 1 737 577 | 65,1 | 1 737 577 | 46,8 |
| | Retraité | 56 444 | 5,4 | 17 435 | 0,7 | 73 879 | 2,0 |
| | Vieillesse | 60 349 | 5,8 | 142 125 | 5,3 | 202 474 | 5,4 |
| | Accident/maladie | 10 395 | 1,0 | 9 719 | 0,4 | 20 114 | 0,5 |
| | Mendiant | 8 636 | 0,8 | 6 047 | 0,2 | 14 683 | 0,4 |
| | Total non actifs | 1 048 370 | 100,0 | 2 667 482 | 100,0 | 3 715 852 | 100,0 |

Source : RGPH3 (dans Agence Nationale de la Statistique et la Démographie - ANSD, 2006)

De surcroît, l'analyse du taux de chômage selon le sexe montre une deuxième disparité s'agissant de la situation économique des femmes au Sénégal. Le taux de chômage est, en fait, significativement plus élevé chez les femmes (11,2% vs 9,3% pour les hommes), que ce soit en milieu rural (8,6% vs 6,5% pour les hommes), ou encore en milieu urbain (14,8% vs 13,4% pour les hommes) (tableau 8).

Tableau 8 : Population active du Sénégal selon le type d'activité, le milieu de résidence et le sexe, 2002

| Milieu de résidence | Type d'activité | Sexe | | | | | |
|------------------------|------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | | Masculin | | Féminin | | Total | |
| | | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| Urbain | Occupé | 840 538 | 86,6 | 386 577 | 85,2 | 1 227 115 | 86,1 |
| | Chômeur | 130 402 | 13,4 | 67 212 | 14,8 | 197 614 | 13,9 |
| | Total (milieu urbain) | 970 940 | 100,0 | 453 789 | 100,0 | 1 424 729 | 100,0 |
| Taux de chômage | | 13,4 | | 14,8 | | 13,9 | |
| Rural | Occupé | 1 360 571 | 93,5 | 584 498 | 91,4 | 1 945 069 | 92,9 |
| | Chômeur | 94 281 | 6,5 | 55 236 | 8,6 | 149 517 | 7,1 |
| | Total (milieu rural) | 1 454 852 | 100,0 | 639 734 | 100,0 | 2 094 586 | 100,0 |
| Taux de chômage | | 6,5 | | 8,6 | | 7,1 | |
| Total | Occupé | 2 201 109 | 90,7 | 971 075 | 88,8 | 3 172 184 | 90,1 |
| | Chômeur | 224 683 | 9,3 | 122 448 | 11,2 | 347 131 | 9,9 |
| | Total des actifs | 2 425 792 | 100,0 | 1 093 523 | 100,0 | 3 519 315 | 100,0 |
| Taux de chômage | | 9,3 | | 11,2 | | 9,9 | |

Source : RGPH3 (dans Agence Nationale de la Statistique et la Démographie - ANSD, 2006)

Parmi les employés, on peut observer encore la grande différence de situation dans l'emploi pour la population féminine selon le milieu de résidence. Chez les femmes occupées en milieu urbain, le tiers (32,4%) est constitué de salariées contre 4,2% en milieu rural, ce qui témoigne de l'agressivité des femmes dans le marché du travail urbain (tableau 9).

Tableau 9 : Population employée au Sénégal selon la situation dans l'emploi, le milieu de résidence et le sexe (en %), 2002

| Situation dans l'emploi | Milieu de résidence | | | | | | | | |
|-------------------------|---------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Milieu urbain | | | Milieu rural | | | Total | | |
| | Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin | Total |
| Employeur | 1,8 | 0,8 | 1,5 | 1,4 | 0,5 | 1,1 | 1,5 | 0,6 | 1,2 |
| Indépendant | 47,2 | 49,7 | 48,0 | 54,6 | 51,2 | 53,6 | 51,8 | 50,6 | 51,4 |
| Salarié | 27,5 | 32,4 | 29,0 | 6,3 | 4,2 | 5,7 | 14,4 | 15,4 | 14,7 |
| Stagiaire | 0,6 | 1,3 | 0,8 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,4 | 0,7 | 0,5 |
| Aide familial | 2,3 | 2,9 | 2,5 | 27,1 | 35,7 | 29,6 | 17,6 | 22,7 | 19,1 |
| Apprenti | 15,1 | 6,2 | 12,4 | 4,3 | 0,9 | 3,3 | 8,4 | 3,0 | 6,8 |
| Autre | 5,4 | 6,7 | 5,8 | 6,1 | 7,3 | 6,4 | 5,8 | 7,0 | 6,2 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : RGPH3 (dans Agence Nationale de la Statistique et la Démographie - ANSD, 2006)

Quant aux perspectives d'emploi entre hommes et femmes, les données révèlent que les femmes sont relativement aussi présentes que les hommes, voire plus dans les activités à niveau d'instruction nul et ce, quel que soit le milieu de résidence, et bien plus encore en milieu rural. Par contre, plus le niveau d'instruction est élevé, plus l'écart se creuse en faveur des hommes (tableau 10).

Tableau 10 : Population employée au Sénégal selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe, 2002

| Milieu de résidence | Niveau d'instruction | Sexe | | | | | |
|---------------------|----------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | | Masculin | | Féminin | | Total | |
| | | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| Urbain | Aucun | 596 144 | 35,6 | 807 628 | 46,2 | 1 403 772 | 41,0 |
| | Primaire | 597 988 | 35,7 | 608 883 | 34,9 | 1 206 871 | 35,3 |
| | Moyen | 254 438 | 15,2 | 202 805 | 11,6 | 457 243 | 13,4 |
| | Secondaire | 133 086 | 8,0 | 85 235 | 4,9 | 218 321 | 6,4 |
| | Supérieur | 92 006 | 5,5 | 41 846 | 2,4 | 133 852 | 3,9 |
| | n.d. | 2 | 0,0 | 1 | 0,0 | 3 | 0,0 |
| | Total | 1 673 664 | 100,0 | 1 746 398 | 100,0 | 3 420 062 | 100,0 |
| Rural | Aucun | 1 661 362 | 73,7 | 1 988 472 | 81,9 | 3 649 834 | 77,9 |
| | Primaire | 464 899 | 20,6 | 381 568 | 15,7 | 846 467 | 18,1 |
| | Moyen | 84 426 | 3,7 | 43 121 | 1,8 | 127 547 | 2,7 |
| | Secondaire | 28 821 | 1,3 | 9 895 | 0,4 | 38 716 | 0,8 |
| | Supérieur | 16 168 | 0,7 | 5 448 | 0,2 | 21 616 | 0,5 |
| | n.d. | 0 | 0,0 | 2 | 0,0 | 2 | 0,0 |
| | Total | 2 255 676 | 100,0 | 2 428 506 | 100,0 | 4 684 182 | 100,0 |
| Total | Aucun | 2 257 506 | 57,5 | 2 796 100 | 67,0 | 5 053 606 | 62,4 |
| | Primaire | 1 062 887 | 27,1 | 990 451 | 23,7 | 2 053 338 | 25,3 |
| | Moyen | 338 864 | 8,6 | 245 926 | 5,9 | 584 790 | 7,2 |
| | Secondaire | 161 907 | 4,1 | 95 130 | 2,3 | 257 037 | 3,2 |
| | Supérieur | 108 174 | 2,8 | 47 294 | 1,1 | 155 468 | 1,9 |
| | n.d. | 2 | 0,0 | 3 | 0,0 | 5 | 0,0 |
| | Total | 3 929 340 | 100,0 | 4 174 904 | 100,0 | 8 104 244 | 100,0 |

Source : RGPH 3 (dans Agence Nationale de la Statistique et la Démographie - ANSD, 2006)

A l'inverse, l'analyse du chômage laisse présager une compétition de genre sur le marché du travail très ardue surtout parmi les femmes « sans instruction » (57,9% des hommes contre 66,0% des femmes), et particulièrement en milieu rural (82,4% des hommes contre 90,2% des femmes). Toutefois, le chômage affecte moins les femmes à mesure que le niveau d'instruction s'élève (tableau 11).

Tableau 11 : Chômeurs au Sénégal selon le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le sexe, 2002

| Milieu de résidence | Niveau d'instruction | Sexe | | | | | |
|---------------------|----------------------|----------------|--------------|----------------|--------------|----------------|--------------|
| | | Masculin | | Féminin | | Total | |
| | | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| Urbain | Aucun | 52 504 | 40,3 | 30 998 | 46,1 | 83 502 | 42,3 |
| | Primaire | 36 001 | 27,6 | 19 773 | 29,4 | 55 774 | 28,2 |
| | Moyen | 23 062 | 17,7 | 8 422 | 12,5 | 31 484 | 15,9 |
| | Secondaire | 12 585 | 9,7 | 5 007 | 7,4 | 17 592 | 8,9 |
| | Supérieur | 6 249 | 4,8 | 3 012 | 4,5 | 9 261 | 4,7 |
| | n.d. | 1 | 0,0 | 0 | 0,0 | 1 | 0,0 |
| | Total | 130 402 | 100,0 | 67 212 | 100,0 | 197 614 | 100,0 |
| Rural | Aucun | 77 672 | 82,4 | 49 822 | 90,2 | 127 494 | 85,3 |
| | Primaire | 11 176 | 11,9 | 4 212 | 7,6 | 15 388 | 10,3 |
| | Moyen | 3 194 | 3,4 | 719 | 1,3 | 3 913 | 2,6 |
| | Secondaire | 1 557 | 1,7 | 312 | 0,6 | 1 869 | 1,3 |
| | Supérieur | 682 | 0,7 | 171 | 0,3 | 853 | 0,6 |
| | n.d. | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 |
| | Total | 94 281 | 100,0 | 55 236 | 100,0 | 149 517 | 100,0 |
| Total | Aucun | 130 176 | 57,9 | 80 820 | 66,0 | 210 996 | 60,8 |
| | Primaire | 47 177 | 21,0 | 23 985 | 19,6 | 71 162 | 20,5 |
| | Moyen | 26 256 | 11,7 | 9 141 | 7,5 | 35 397 | 10,2 |
| | Secondaire | 14 142 | 6,3 | 5 319 | 4,3 | 19 461 | 5,6 |
| | Supérieur | 6 931 | 3,1 | 3 183 | 2,6 | 10 114 | 2,9 |
| | n.d. | 1 | 0,0 | 0 | 0,0 | 1 | 0,0 |
| | Total | 224 683 | 100,0 | 122 448 | 100,0 | 347 131 | 100,0 |

Source : RGPH 3 (dans Agence Nationale de la Statistique et la Démographie - ANSD, 2006)

Face à un contexte marqué par une tension croissante au sein du marché du travail - du fait de la crise économique qui caractérise la fin des années 2000 -, les perspectives d'emploi des femmes risquent d'être limitées. Néanmoins, l'évolution de l'accès à l'éducation révélée par la forte présence féminine au niveau du cycle préscolaire et de l'élémentaire laisse entrevoir une influence dans un avenir plus ou moins proche sur la tendance du marché (ANSD, 2006).

L'analyse du niveau d'instruction **des migrants de la région de Dakar et résidant à l'étranger en 2008** montre la sélectivité de la migration. Les émigrés avec un niveau d'instruction secondaire ou supérieur représentent la moitié (49,1%) de la population dakaroise à l'étranger en 2008. En général, les femmes sont plus instruites que les hommes. En fait, le même pourcentage s'élève à 51,6% parmi les femmes et tombe à 47,8% chez les hommes. Par contre, la proportion des femmes sans aucun niveau d'instruction s'élève à hauteur de 13,2% parmi les émigrées contre 19,6% chez la composante masculine (tableau 12).

Tableau 12 : Population sénégalaise de la région de Dakar résidant à l'étranger selon le niveau d'instruction et le sexe (en %), 2008

| Niveau d'instruction | Sexe | | |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|
| | Masculin | Féminin | Total |
| Aucune | 19,6 | 13,2 | 17,5 |
| Primaire | 20,7 | 22,8 | 21,4 |
| Secondaire | 28,5 | 28,3 | 28,4 |
| Supérieur | 19,3 | 23,3 | 20,7 |
| n.d. | 11,9 | 12,4 | 12,1 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Enquête MAFE

D'ailleurs, cette sélectivité est telle, surtout en direction des pays du Nord, que le migrant qui a un niveau supérieur a 6 fois (6,56) plus de chance d'émigrer que celui qui dispose au plus d'un niveau primaire. A ce niveau, les femmes ont 70% de chance de s'insérer dans un schéma de migration que les hommes (Beauchemin et al., 2009). Cette sélectivité semble jouer sur la participation des femmes migrantes - parties de Dakar - aux marchés du travail des pays de destination, sans toutefois gommer les disparités au départ du Sénégal.

L'avantage marqué des femmes en termes de niveau d'instruction est confirmé par le tableau suivant, à partir duquel l'on peut vérifier que 17,4% des femmes émigrées occupées sont employées dans des professions hautement qualifiées (e.g. cadre). Par contre, le même pourcentage tombe à 9,8% parmi les hommes (tableau 13).

Tableau 13 : Population sénégalaise de la région de Dakar résidant à l'étranger selon la situation dans la profession et le sexe (en %), 2008

| Situation dans la profession | Sexe | | |
|---|--------------|--------------|--------------|
| | Masculin | Féminin | Total |
| Cadre | 9,8 | 17,4 | 11,8 |
| Employé ou ouvrier qualifié | 31,0 | 29,2 | 30,5 |
| Employé, manœuvre, ouvrier non qualifié | 17,5 | 14,6 | 16,7 |
| Patron, employeur | 1,5 | 0,0 | 1,1 |
| A son compte, indépendant | 37,3 | 37,5 | 37,3 |
| Apprenti, stagiaire | 1,3 | 0,7 | 1,1 |
| Ne sait pas | 1,8 | 0,7 | 1,5 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

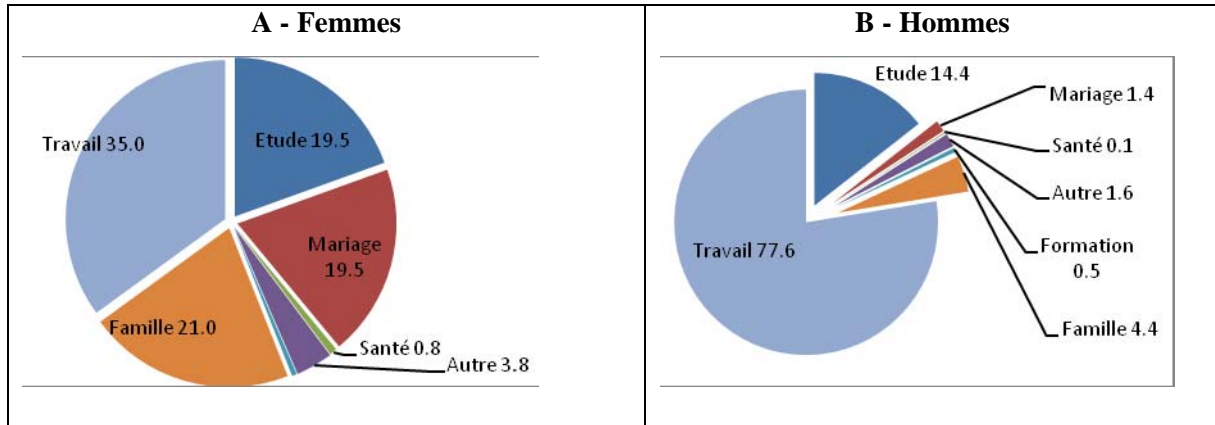
Source : Enquête MAFE

En France, elles se retrouvent généralement dans le commerce des produits dits ethniques, dans la restauration, la coiffure, la vente des bijoux (Sarr, 2010). Toutefois, comme le soulignent certaines études (Chaib, 1997 ; Azoulay & Quiminal, 2002), les données penchent pour une sortie progressive des femmes migrantes de leur isolement culturel.

3. Les motifs de la migration féminine

Selon l'enquête MAFE, la majorité des émigrés a quitté le pays pour des motifs liés au travail (77,6% chez les hommes et 35,0% chez les femmes), en démontrant aussi une présence significative de la migration autonome et indépendante dans la composante féminine de l'émigration. Malgré tout, le poids de la société et, en particulier, de l'homme, reste une composante non-négligeable dans la mesure où la migration féminine reste encore marquée par les raisons familiales essentiellement dans le cadre de la vie de couple. Pour 4 migrantes sur 5, il s'agit d'un regroupement familial (40,5%), soit pour des femmes déjà en couple (21,0%) ou qui viennent d'entrer en union (19,5%) (figure 2).

Figure 2 : Population sénégalaise de la région de Dakar résidant à l'étranger selon le motif de la migration et le sexe (en %), 2008



Source : Enquête MAFE

Au-delà des raisons avancées qui ressortent des enquêtes et des études qualitatives, il est fait état, à travers des récits de vie, de rapports de genre dans l'exploitation sexuelle, de la prostitution, du mariage obligatoire et du travail forcé de femmes migrantes sénégalaises.

En effet, les femmes migrantes voyagent dans des conditions de fragilité, de précarité et courent davantage de risques que les hommes. C'est ainsi que, dépourvues de moyens, elles sont souvent conditionnées et embarquées sur la voie de la prostitution par les tenants de l'industrie du sexe, si elles ne sont pas tout bonnement violées. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), le Sénégal faisait partie du groupe de pays de « Moyenne » dénoncés comme ceux d'origine des femmes migrantes parties dans le cadre de la traite (ONUDD, 2006). En Afrique de l'Ouest, la traite porte principalement sur des filles qui sont ensuite vendues pour servir d'employées de maison selon le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA, 2006). Selon la Rapporteuse spéciale sur la traite des personnes du Haut-Commissariat aux Droits de l'homme de l'ONU, Joy Ezeilo, « des groupes de femmes recrutées en Afrique de l'Ouest s'entendent dire à leur arrivée en Europe occidentale que les frais de leur voyage s'élèvent à 500 000 dollars ». Sinon, ce sont « des gens en route vers l'Europe [qui] se sont trouvés immobilisées en Afrique du Nord, [...] forcées à se prostituer ou à servir comme main d'œuvre bon marché » (*Afrique Renouveau*, 2009).

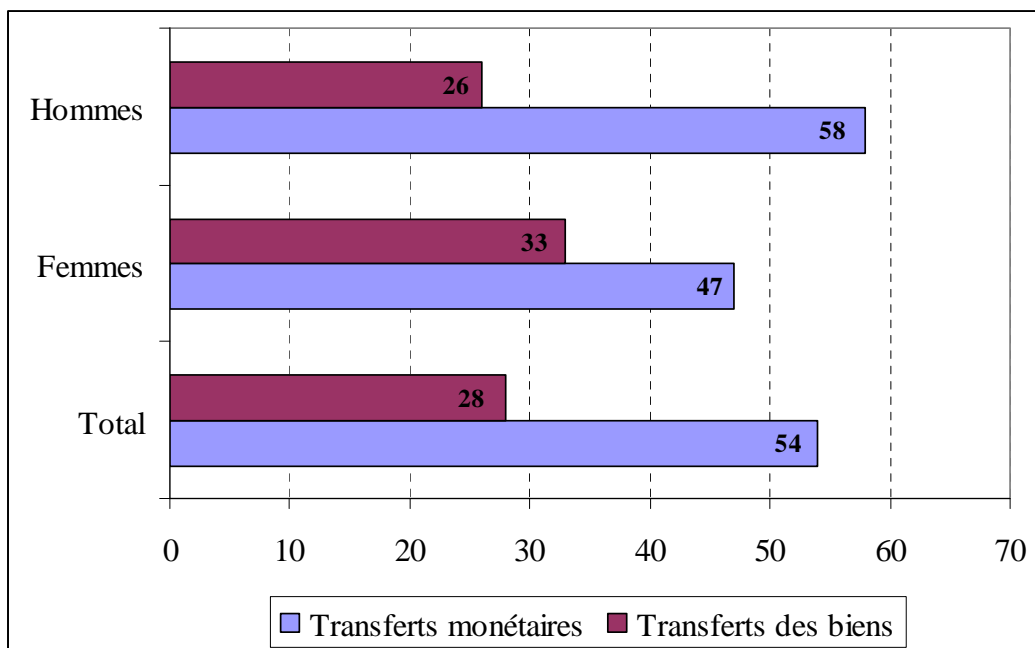
Les rapports de genre apparaissent également dans le cadre conjugal. En effet, du fait parfois de la clandestinité ou de leur manque d'instruction, la femme et surtout les filles migrantes sont soumises à des violences de tout genre. C'est essentiellement parce que la migration des femmes, pour la plupart du temps, répond au projet de l'homme et de sa famille avec comme motif principal le regroupement familial. Dans ce cadre, le droit de migrer ou de rester, et parfois de rentrer, revient très souvent à l'homme. Ainsi en témoignait Sady, une Sénégalaise qui a dû rentrer des Etats-Unis parce que son mari en avait ainsi décidé : « C'était la décision de mon mari que je reste ici [à Dakar], la maison était finie et il n'y avait personne dedans, il fallait que j'y reste, c'est la décision de mon mari, je ne peux pas faire autrement. Je dois faire comme il veut, quoi » (Flahaux, 2009). Dans les pays du Nord, ces

rapports, souvent étouffés dans l'espace domestique des communautés migrantes d'origine sénégalaise au cours des années 1970 et 1980, éclatent en conflits ouverts portés devant les tribunaux avec l'appui de l'assistance sociale. Ainsi raconte K. ND. d'Estampes (France) : « Je n'arrivais même pas à avoir de quoi acheter des serviettes hygiéniques lorsque j'étais en période de menstrues. C'est alors que je m'en suis ouverte à l'assistante sociale qui m'a expliqué que je pouvais toucher directement mes allocations familiales. Au bout de trois mois, mon mari qui ne voyait plus les allocations familiales s'est posé des questions et quand je lui ai expliqué qu'on me les payait directement, il est entré dans une rage folle... Nous avons fini par divorcer » (Sarr, 2009). D'ailleurs, certaines aventures de femmes sénégalaises ont été popularisées par des romans littéraires (Diome, 2003 ; Khady, 2005).

4. Genre et transferts

L'analyse suivante sur la dimension « genre et transferts » s'appuie sur deux enquêtes récentes menées à Dakar et dans la vallée du fleuve Sénégal afin de tirer des tendances sur les rapports de genre en matière de transfert (MAFE, 2008 et UN INSTRAW, 2010). Ainsi, dans la région de Dakar, les hommes ont une plus grande propension aux transferts que les femmes (63% vs 53%). Dans la vallée du fleuve Sénégal, les femmes ne représentent que 13% des migrants pourvoyeurs de fonds à une personne de sexe féminin et seulement 6,3% si le destinataire est un homme (Sarr, 2010). Les biens transférés diffèrent également selon le sexe. En effet, selon l'enquête MAFE, alors que les hommes ont, le plus souvent, tendance à effectuer des transferts monétaires (58% des hommes et 47% des femmes), les femmes se distinguent par leur plus grande propension à transférer des biens matériels (33% vs 26%) (figure 3).

Figure 3 : Population sénégalaise de la région de Dakar résidant à l'étranger ayant effectué un transfert au cours des 12 derniers mois selon la nature des transferts et le sexe (en %), 2008



Source : Enquête MAFE

Le devoir de prendre en charge la famille restée dans le pays d'origine, plus accentué pour les hommes que pour les femmes, explique sans nul doute ces différences de comportement entre les hommes et les femmes sur la nature des transferts. Une autre interprétation également valide tient à ce que ce comportement différentiel peut dépendre du fait que les femmes ont accès à moins de ressources que les hommes, du fait d'une plus faible insertion au sein du marché du travail du pays de destination (Kofman & Raghuram, 2006).

5. Les femmes et la migration de retour

Selon les enquêtes menées au cours de la période 1995-2000 (DEmIS 1996/97 ; Enquête 1-2-3, 2001/2002), parmi les migrants de la région de Dakar, il ressort que les femmes migrantes retournaient davantage des pays de l'Union Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), et bien plus que les hommes (Robin et al., 2000 ; De Vreyer et al., 2008). Une dizaine d'années plus tard, en 2008, selon les données de MAFE, les femmes retourneront un peu plus de l'Europe que de l'Afrique par rapport aux hommes (tableau 14).

Tableau 14 : Migrants de retour selon le pays de résidence antérieure et le sexe (en %), 2008

| Sexe | Région de résidence antérieure | | |
|--------------|--------------------------------|--------------|---------------------|
| | Afrique | Pays du Nord | Toutes destinations |
| Masculin | 75,0 | 34,0 | 48,0 |
| Féminin | 63,0 | 36,0 | 43,0 |
| Total | 71,0 | 35,0 | 46,0 |

Source : Enquête MAFE

Cette propension plus grande au retour des femmes des pays du Nord s'expliquerait par le renvoi de l'épouse au pays d'origine - lié à des rapports conflictuels ou au relais des co-épouses auprès du conjoint polygame pour contourner la législation matrimoniale (Bledsoe, Houle et al., 2007). Cette hypothèse est d'autant plus recevable que presque 50% des migrants mariés de retour de l'Europe sont insérés au sein d'un ménage polygame. Mais, les résultats montrent que seules 4% des femmes migrantes de retour avaient leur conjoint à l'étranger, dont une dans un ménage polygame. Selon certaines études qualitatives, certaines femmes préfèrent rester auprès de leurs enfants en cas de rupture ou de retour du conjoint qui souvent prend une seconde épouse (Flahaux, 2009 ; Sarr, 2010).

Enfin, à l'instar des résultats de l'enquête de DEmIS, les données de MAFE montrent que les durées de séjour des femmes migrantes de retour sont plus courtes que celles des hommes, à savoir d'un an (7,3 ans pour les hommes vs 6,2 ans pour les femmes). Selon les résultats de l'enquête biographique de MAFE (2008), 35,5% des migrants sénégalais sont rentrés pour motifs de famille parmi lesquels une proportion de 27,3% seront des femmes revenues au pays pour des raisons liées à leur ménage (décision du mari, retour avec le conjoint, etc.).

Conclusion

La migration féminine, telle qu'elle apparaît dans les données disponibles, a sans conteste connu une évolution notable au cours de ces trente dernières années. La tendance vers son autonomisation croissante relève, d'une part, d'un contexte local à la fois marqué par les mutations dans les rapports de genre au sein de la société sénégalaise, et des conditions de vie de plus en plus difficiles tant en milieu rural qu'urbain. La mobilisation des ressources pour la survie des membres de la famille est de plus en plus reconnue comme motif de départ pour les deux sexes. D'autre part, elle est également portée par un cadre de plus en plus contraignant s'agissant des destinations nécessitant des stratégies migratoires individuelles et communautaires faites de remises en cause et d'adaptation. L'analyse révèle le besoin d'une meilleure connaissance du phénomène pour une gestion des rapports de genre de la migration, fondé sur deux orientations de lignes d'actions.

La première est sa connaissance à partir du pays de départ, laquelle reste encore parcellaire du fait d'un déficit de données à l'échelle nationale tant pour mesurer les déterminants que pour suivre son évolution et cerner le contexte de son émergence. En effet, peu d'études récentes lui sont consacrées. De surcroît, l'exploitation des études antérieures ayant une couverture nationale pêche par l'absence de production de données désagrégées selon le sexe. Ainsi, non seulement une périodicité de la mesure se pose, mais aussi un retour plus approfondi sur les résultats des enquêtes et études sous l'angle des rapports de genre s'impose pour disposer de données de référence.

La seconde relève de l'orientation de la recherche sur genre et migration, essentiellement sur une seule dimension du rôle de la femme dans la migration : la femme migrante. Toutefois, la femme non migrante intervient de diverses manières et à différents moments du processus de mise en œuvre du projet migratoire de ses proches. La dimension genre devrait être en mesure d'appréhender toutes ces différentes facettes pour l'action dans le pays de destination, mais surtout dans le pays de départ.

Références bibliographiques

- Agence Nationale de la Statistique et la Démographie (ANSD). 2006. « RGPH 3 - Rapport national de présentation des résultats définitifs ».
- Antoine, P. & Fall, A.S. 2002. « Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar », Rapport d'étape, IRD-IFAN, 2002, 114 pp.
- Antoine, P. & Sow, O. 2000. « Rapport de genre et dynamiques migratoires » in *Rapports de genre et question de population*, Bozon, M., & Locoh, T. (Dir.), INED, Paris, pp. 112-123.
- Awissi-Sall, M. 2008. « Migration interne et migration internationale au Sénégal : que représente Dakar dans cette dynamique ? », Mémoire de master Population, Développement et Santé, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 110 pp.
- Ba, C. O. 1996. « Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de genre et des rapports jeunes/vieux des originaires de la moyenne vallée du fleuve », Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Anthropologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 295 pp.
- Beauchemin, C. & al. 2009. « Partir, revenir : Tendances et facteurs des migrations africaines intra et extra-continentales », MAFE Working paper, 130 pp.
- Bledsoe, C. ; Houle, R. & Sow, P. 2007. "Emancipation or marginalization : The dilemma of aging Gambian women in Spain", in *Demographic Research Review*, Volume 16, Article 12, pp. 375-412.
- Bonvicini, M.-L. 1992. *Immigrer au féminin*, Paris, Éditions ouvrières, Collection le Social en acte, 167 pp.
- Cordell, D. ; Gregory, J. W. & al. 1996. *Hoe and wage : a social history of circular migration system in West Africa*, Boulder, Colorado, Westview Press, 384 pp.
- Coulibaly-Tandian, O. K. 2008. « Socio-anthropologie des mobilités sénégalaises à Toulouse et Barcelone et leurs influences au Sénégal : diversité des pratiques, organisation en réseaux, place des NTIC et analyse de genre », sous la direction de Gora Mbodj et Alain Tarrus, Thèse (version d'origine) Université de Toulouse-Le Mirail, Université de Saint-Louis : [S.l.] : [s.n.], 500 pp.
- Dial, F. D. 2009. « Genre et Migration : Le rôle des femmes dans les migrations au Sénégal, Etude de cas de Dakar et sa banlieue », Dakar, OIM, 40 pp.
- Diome, F. 2003. *Le Ventre de l'Atlantique*, roman, éditions Anne Carrière, Editions Le Livre de Poche.
- Dramé, M. 1993. « Rôle et statut des femmes de migrants internationaux restés au village : le cas de Madina Ndiathbé (Département de Podor) », Mémoire de DEA d'anthropologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 33 pp.
- Fall, P. D. 1997. « Place et rôle de la femme dans la migration en milieu lébou au Sénégal », Colloque d'Agadir (Maroc), 11-14 novembre 1997, « Femmes, retraités, les oubliés de la migration ».
- Fall, P.D. 2002. "Ethnic and Religious Ties in an African Emigration, Senegalese Immigrants in the United States", *Studia Africana* 13, Barcelone, pp. 81-90.
- Fibbi, R. 1995. « La condition des femmes étrangères en Suisse », Lucerne, SKAF Documentation, 1995/3.
- Findley, S. E. 1991. « Sécheresse et migration dans la vallée du fleuve Sénégal : les femmes et les enfants dominant dans le nouveau type de migration », *Pop Sahel*, n° 16, pp. 19-28.

- Flahaux, M.-L. 2009. « Les migrations de retour et la réinsertion des Sénégalais dans leur pays d'origine », MAFE working paper 5, 133 pp.
- Fleshman, M. 2009. « L'Afrique et le "commerce des êtres humains" : La traite des personnes : un fléau qui fait des centaines de milliers de victimes », in *Afrique Renouveau*, Vol, 23#3, Octobre.
- Khady. 2005. *Mutilée*, Document, Paris, Oh Editions, 252 pp.
- Kofman, E. & Raghuram, P. 2006. "Women and global labour migrations : incorporating skilled workers", *Antipode*, 38, 2, 282-303 pp.
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. 2006. *Trafficking in Persons : Global Patterns*.
- Ouedraogo, D. et al. 1996. « Les migrations internationales au Burkina Faso : les années 90 viendraient-elles effacer un siècle de migrations circulaires masculines et bouleverser la division sexuelle de la mobilité spatiale ? », Communication au Colloque « Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines », Dakar, 3-6 décembre 1996, 12 pp.
- Sarr, F. 2010. « Migration, transferts et développement local sensible au genre. Le cas du Sénégal », UN INSTRAW, UNDP, Dakar, 60 pp.
- Tall, M. 1997. « Femmes d'émigrés, femmes migrantes, de la sphère domestique aux réseaux transnationaux », Communication au Colloque du Centre de recherche ouest-africain CROA/WARO, Dakar, juin 1997, 7 pp.
- UNFPA. 2006. *Etat de la population mondiale 2006. Vers l'espoir : Les femmes et la migration internationale*, New York, 107 pp.